

MUNICIPALITÉ DE

GRANDE-ANSE

BUDGET DU FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

2016

- 1. Budget Total - total de la page 17 969 923 \$
- 2. Moins: Recettes non fiscales - total de la page 7 195 606 \$
- 3. Budget net 774 317 \$
- 4. Moins: Subvention de financement et de péréquation communautaire 243 153 \$
- 5. Mandat à couvrir par l'impôt local 531 164 \$

Authorities Taxatrice et Sous-Unités	Mandat	Assiette fiscale	Taux
GRANDE-ANSE	\$531 164	\$36 232 200	1,4660
.....	.....	.....	0,0000
.....	.....	.....	0,0000
.....	.....	.....	0,0000
.....	.....	.....	0,0000
.....	.....	.....	0,0000
.....	<b>\$531 164</b>	<b>\$36 232 200</b>	

LA PRÉSENTE ATTESTE que le 16e jour de décembre 2015 le conseil

de la municipalité de Grande-Anse a DÉCIDÉ que

la somme de 969 923 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de

531 164 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante, et que le (s)

taux d'imposition soit 1,4660 \$

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le (la) ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvent dans le territoire de la municipalité de

GRANDE-ANSE

Adopté en ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ par le conseil de la (du)

(cité, ville, village) de GRANDE-ANSE

Exécuté en ce 12e jour de janvier 2016 par le (la) greffier (ière) de la

municipalité de GRANDE-ANSE sous le sceau corporatif de ladite municipalité.

(Sceau corporatif)

maire

greffier (ière)

Approuvé ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2016

Directrice des finances communautaires